

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix huit, le vingt quatre septembre, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 18 septembre 2018.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59

M. Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON - M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT - M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER - Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE - Mme Lucille LHEUREUX - M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL - M. Jacques WIART - M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON - M. Claude COUTAZ - Mme Suzanne DATHE - M. René DE CEGLIE - Mme Salima DJIDEL - Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST - Mme Martine JULLIAN - Mme Claire KIRKYACHARIAN - M. Raphaël MARGUET - M. Pierre MERIAUX - M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS - M. Jérôme SOLDEVILLE - Mme Sonia YASSIA - Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Guy TUSCHER - Mme Anouche AGOBIAN - Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON - M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV - M. Patrice VOIR - M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT - M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER - Mme Bernadette CADOUX - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Lionel FILIPPI - M. Alain BREUIL

Absents ayant donné pouvoir :

M. Richard CAZENAVE donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY

Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Lionel FILIPPI

Mme Mireille D'ORNANO donne pouvoir à M. Alain BREUIL

Secrétaire de séance : M. Emmanuel CARROZ

D20180924_37 - Convention de partenariat avec Grenoble Ecole de Management dans le cadre de la participation à la chaire de recherche et d'enseignement " Territoires en transitions : vers de nouveaux services aux citoyens"

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

37-(7014). VILLE DE DEMAIN.: Convention de partenariat avec Grenoble Ecole de Management dans le cadre de la participation à la chaire de recherche et d'enseignement " Territoires en transitions : vers de nouveaux services aux citoyens"

Monsieur Eric PIOLLE expose,

Mesdames, Messieurs,

Face aux évolutions auxquelles les villes doivent faire face aujourd'hui et aux bouleversements environnementaux, économiques et sociétaux auxquels la société est confrontée, les territoires doivent plus que jamais faire preuve d'intelligence collective afin de permettre aux citoyens de vivre dans une ville vivable et durable.

La Ville de Grenoble et Grenoble Ecole de Management, qui entretiennent des relations de proximité et de qualité de longue date ont pris la mesure de cette nécessité d'organiser une transition vers des modèles plus inclusifs et durables, d'anticiper une distribution innovante des rôles et des responsabilités et de mettre citoyens et usagers au coeur de la réflexion et l'action.

La Ville de Grenoble a ainsi choisi de s'engager dans différentes actions fondées sur la volonté de co-construire la ville, mobiliser la capacité d'innovation de différents acteurs notamment à travers la démarche Ville de demain et la Biennale des villes en transition.

Une première collaboration avec Grenoble Ecole de Management a été engagée par le biais d'une convention de partenariat approuvée par le Conseil municipal du 20 novembre 2015. Dans ce cadre, diverses actions communes ont été conduites, la collaboration a ainsi notamment permis d'échanger sur des sujets tels que l'économie collaborative, ou l'organisation d'événements fédérateurs des acteurs de l'économie sociale et solidaire tel que Sharin' Grenoble ou l'implication de la ville à des actions pédagogiques telle l'Innoweek.

L'idée de disposer d'un cadre académique visant à produire des connaissances et d'un soutien financier pour approfondir ces thématiques a germé et se concrétise aujourd'hui à travers une chaire multipartenaire de recherche et d'enseignement, portée par Grenoble Ecole de Management.

Cette chaire de recherche et d'enseignement «Territoires en transition : vers de nouveaux services aux citoyens » a pour ambition de produire des connaissances scientifiques, accompagner des expérimentations pour co-construire la dynamique de transition des territoires, offrir des services innovants aux citoyens et permettre la transformation des filières économiques.

Soutenue par des partenaires publics et privés, abritée par la fondation de France, cette chaire est une plateforme neutre d'excellence académique dont les livrables (conférences, témoignages, livres blancs...) seront partagés dans une perspective de dissémination au grand public. Un de ces premiers temps de réflexion partagée se déroulera pendant la Biennale des Villes en Transition en mars 2019.

Cette chaire s'intéressera aux mécanismes de transition du territoire de la métropole grenobloise et contribuera à comprendre et à accompagner les transformations à l'œuvre.

Les principaux volets de recherche envisagés concernent :

- **Nouveaux usages** : les équipes de recherche « Comportement du consommateur et Energie » proposent un panel de citoyens pour tester de manière expérientielle les déterminants des comportements qui sont au cœur de la problématique de la transition des territoires. Grenoble serait la première ville de France à réunir un panel de citoyens pour réaliser ces expériences ;

- **Nouvelles organisations, nouveaux modèles d'affaires** : l'équipe de recherche sur les « Formes alternatives de marché et d'organisation » (AFMO) mènera un projet sur l'identification des modèles d'affaires et d'organisation innovants qui permettent de fournir de nouveaux services aux citoyens et l'équipe « Business models et stratégie » propose d'identifier et d'accompagner les expérimentations de modèles d'affaire innovants menées par des acteurs privés et publics.

- **Gamification et expérimentation** : l'équipe de recherche accompagnera les démarches d'innovation partenariale, notamment dans les champs des services à l'utilisateur ou du management.

La chaire s'appuie sur trois collèges de partenaires :

- le collège « pouvoirs publics », associant la Ville de Grenoble, Grenoble-Alpes Métropole, le SMTC et Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement ;

- le collège « entreprises », associant notamment les groupes Bouygues Immobilier et La Poste ;

- le collège consultatif, réunissant plusieurs associations à forts réseaux (Gaïa, Citiz, Alpes Solidaires, Ronalpia, La Péniche).

En portant un regard extérieur, la chaire permettra de mieux partager les enjeux des collectivités, des entreprises et des autres acteurs qui y sont impliqués afin d'engager ensemble les transformations à venir. Les efforts de recherches sur des thématiques aujourd'hui peu connues et analysées, plaçant le citoyen/usager au cœur de la réflexion et des expérimentations seront utiles à la Ville de Grenoble pour l'élaboration des politiques publiques accompagnant la transition de son territoire.

Il est proposé que la Ville soit partenaire de la Chaire «Territoire en transition » et membre du Comité stratégique et scientifique, et qu'elle la soutienne à hauteur de 15 000 euros par an pendant trois ans.

Ce dossier a été examiné par la :

Commission Ville Durable du jeudi 13 septembre 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'accepter d'être un partenaire de la Chaire de recherche et d'enseignement « Territoires en transition : vers de nouveaux services aux citoyens» ;**

- **d'approuver les termes de la convention de partenariat avec Grenoble Ecole de Management ;**

- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec Grenoble Ecole de Management ;**

- **d'autoriser le versement d'une subvention de 15 000 € par an pendant trois ans.**

Conclusions adoptées :

Adoptée

Pour extrait conforme,

Le Maire,

M. Eric PIOLLE

Affichée le : 27 septembre 2018